

<b>Zeitschrift:</b>	Versants : revue suisse des littératures romanes = Rivista svizzera delle letterature romane = Revista suiza de literaturas románicas
<b>Herausgeber:</b>	Collegium Romanicum (Association des romanistes suisses)
<b>Band:</b>	53-54 (2007)
<b>Artikel:</b>	De la bibliothèque de Francion à la "bibliothèque françoise" de Charles Sorel : convergences ou dissonances?
<b>Autor:</b>	Feller, Sophie
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-270512">https://doi.org/10.5169/seals-270512</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## DE LA BIBLIOTHÈQUE DE FRANCION À LA *BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE* DE CHARLES SOREL : CONVERGENCES OU DISSONANCES ?

Le XVII<sup>e</sup> siècle constitue un moment-clé dans l'histoire des bibliothèques, qu'elles soient publiques ou privées. Sous l'influence de Richelieu puis de Mazarin, soucieux de réglementer un monde littéraire foisonnant et, parfois, quelque peu anarchique, c'est un colossal travail de fourmi, travail de recensement et de classement qui s'est amorcé : en témoignent bien sûr au premier chef le travail effectué par Gabriel Naudé pour Mazarin lui-même et des ouvrages tels que son célèbre *Advis pour dresser une bibliothèque*<sup>1</sup>. De fait, on voit fleurir en ce XVII<sup>e</sup> siècle, réputé aujourd'hui pour ses exigences de rigueur et de clarté, de nombreux catalogues d'ouvrages, classés selon divers critères : inventaire de bibliothèques réelles appartenant à de grands commanditaires, recensement de titres parus (et le plus souvent conseillés) dans un domaine donné, constitution fictive d'une bibliothèque idéale, etc.

Un tel souci de l'inventaire nous paraît de fait révélateur d'un nouveau rapport aux livres, et partant au monde lui-même que ces livres sont censés représenter ou expliquer. Nombre de chercheurs se sont ainsi tout naturellement intéressés aux bibliothèques – réelles ou fictives – des écrivains eux-mêmes, espérant notamment y trouver les sources intertextuelles de ces auteurs, en saisir les influences et par là même les orientations intellectuelles<sup>2</sup>. De ce point de vue, les

---

<sup>1</sup> Gabriel Naudé, *Advis pour dresser une bibliothèque présenté à Mgr le président de Mesme*, Paris, F. Targa, 1627, in-8°.

<sup>2</sup> Signalons par exemple à ce propos la parution récente d'une édition du catalogue de la bibliothèque parisienne de Gabriel Naudé : Estelle Bœuf, *La Bibliothèque parisienne de Gabriel Naudé en 1630. Les lectures d'un libertin érudit*, Genève, Droz, « Travaux du Grand Siècle », 2007.

libertins érudits sont sans doute en tête de liste. Notons d'ailleurs que ce sont souvent eux qui ont eu le plus à cœur de recenser les ouvrages qu'ils connaissaient pour exercer à leur encontre leur libre esprit critique. Leur démarche s'inscrit ainsi dans une réflexion sur le monde littéraire dans son ensemble et sur la « pratique » des lecteurs de leur temps.

Parmi ces auteurs, Charles Sorel n'a cessé d'alimenter cette réflexion en l'abordant successivement de différentes manières. Célèbre pour son *Histoire comique de Francion*<sup>3</sup> et son anti-roman *Le Berger extravagant*<sup>4</sup>, il est aussi l'auteur d'une *Bibliothèque françoise*<sup>5</sup> qui a pour vocation de recenser tous les ouvrages en langue française qui peuvent être utiles à la formation d'un esprit, ainsi que de *De la connoissance des bons livres*<sup>6</sup> qui s'apparente davantage à un essai critique sur la littérature du temps. Il nous a ainsi paru tout à fait intéressant de comparer l'œuvre romanesque et l'œuvre du bibliothécaire, bien qu'elles aient été écrites à deux moments différents du parcours du libertin et obéissent à deux logiques très différentes, et de nous interroger sur le ou les liens éventuels qui unissaient l'une et l'autre.

\* \* \*

L'*Histoire comique de Francion* est une œuvre de jeunesse de Sorel, publiée une première fois en 1623 puis corrigée et augmentée

<sup>3</sup> *La Vraie Histoire comique de Francion composée par Nicolas De Moulinet, sieur du Parc, gentilhomme lorrain. Amplifiée en plusieurs endroits et augmentée d'un livre suivant les manuscrits de l'auteur*, Paris, Pierre Billaine, 1633. C'est sur cette troisième et dernière édition de l'ouvrage que nous avons choisi de travailler dans l'édition établie par Fausta Garavini, *Histoire comique de Francion*, Paris, Gallimard, « Folio classique », 1996.

<sup>4</sup> *Le Berger extravagant*, Paris, Toussaint du Bray, 1627.

<sup>5</sup> *La Bibliothèque françoise*, seconde édition revue et augmentée, Paris, La Compagnie des Libraires, 1667.

<sup>6</sup> *De la connoissance des bons livres, ou Examen de plusieurs autheurs*, Paris, A. Pralard, 1671, in-12.

en 1633 ; elle met en scène un jeune gentilhomme libertin, le héros éponyme, qui forme son esprit critique autant par son expérience qu'au contact des livres. Il nous a donc semblé dans un premier temps intéressant de reconstituer la « bibliothèque » de Francion lui-même, telle qu'a pu la concevoir notre jeune écrivain.

Nous nous sommes heurtée à une première difficulté : les références aux ouvrages invoqués au cours du texte sont loin d'être toujours précises et explicites. Insérées notamment dans les conversations, souvent à bâtons rompus ou sur le mode ironique, des personnages eux-mêmes, elles n'ont pas toutes le même statut. Nous distinguerons ainsi quatre modes d'insertion de ces références :

- soit par mention explicite du titre ou de l'auteur ;
- soit par référence indirecte à un personnage ou un autre élément caractéristique de l'ouvrage, et que tout lecteur du XVII<sup>e</sup> siècle serait à même d'identifier aisément ;
- soit par des allusions implicites ;
- soit enfin par un jeu de reprise (le plus souvent parodique) intertextuelle.

Dans la mesure où ce ne sont pas les sources et les modèles du *Francion* lui-même en tant qu'histoire comique qui nous intéressent ici, nous écarterons d'emblée cette dernière catégorie de références. Il n'en reste pas moins que ces différents modes d'insertion nous semblent révélateurs : nous pouvons certes les imputer aux règles du genre lui-même (et qui plus est d'un texte comique), mais nous pouvons également nous interroger sur le statut même des œuvres ainsi évoquées ; loin d'être présentées comme des modèles de lecture, nourrissant une pensée construite et cohérente, la plupart ne sont tout au plus qu'un point de comparaison, une occasion de « faire de l'esprit », au nom du jeu et du plaisir intellectuel.

Au terme de ce premier inventaire, une seconde difficulté a surgi : parmi tous les ouvrages dont Francion semble s'être nourri, ce sont surtout ceux qu'il dénonce ou critique qui sont évoqués dans le roman ; ainsi, c'est une sorte de « bibliothèque négative », de catalogue des « mauvais » ouvrages qui se dresse sous nos yeux au

fil des pages<sup>7</sup>. Cela, toutefois, s'explique aisément : c'est en effet dans ce roman comique que s'esquissent pour la première fois les linéaments de la réflexion critique de l'écrivain sur le monde littéraire et le genre romanesque eux-mêmes. Les aventures de Francion ne se déroulent qu'en apparence selon les codes du genre romanesque, et ce pour mieux les subvertir : la dimension critique de l'œuvre reste première. Au cœur de la cible se trouvent notamment les ouvrages trop formalistes, la littérature idéaliste ou abstraite, coupée de la vie et qui ne peut donc, en aucun cas, aider à mieux vivre : recueils de poésie amoureuse, ou pire encore, recueils de citations toutes faites (ceux que consultent Hortensius quand il se pique de faire la cour à Frémonde), ouvrages au style trop fleuri et partant, quasi incompréhensible (dont là encore Hortensius, caricature avouée de Guez de Balzac, se fait le parfait imitateur), romans enfin et surtout ; de *l'Astrée* à *Lazaril de Tormes*, d'*Amadis de Gaule* au *Chevalier du Soleil*, ce sont tous les genres romanesques (romans pastoraux, héroïques mais aussi picaresques et comiques) qui sont mis en exergue, afin de dénoncer l'image trompeuse de la réalité qu'ils livrent aux jeunes esprits du temps.

Seuls les Anciens semblent échapper à la critique : parmi eux, Plutarque et Lucien apparaissent notamment comme des nourritures spirituelles tout à fait saines. Enfin, notons qu'un modèle « positif » de littérature s'esquisse malgré tout dans le roman, mais c'est celui que l'écrivain est lui-même en train de créer et dont Francion sera l'auteur fictif : en effet, il est fait onze références à divers ouvrages écrits ou en cours d'écriture de l'auteur Sorel ! Ceux-ci sont présentés comme le produit idéal d'un esprit libre et éclairé, celui qu'incarne le héros, double de l'auteur...

*L'Histoire comique de Francion* semble ainsi obéir en apparence à une logique tout inverse de celle qui guidera Sorel près de quarante ans plus tard, lorsqu'il publiera sa *Bibliothèque françoise* dans

---

<sup>7</sup> S'il est mentionné que Francion voyage bien avec quelques livres, Sorel ne nous indique jamais lesquels.

laquelle il s'efforce de recenser les ouvrages en langue française<sup>8</sup> nécessaires à toute personne souhaitant former son esprit. Ce second texte se présente donc sous la forme d'un catalogue classé par « genres », et réparti en dix chapitres (auxquels s'ajoutent un chapitre sur les traductions en français des ouvrages latins, grecs et étrangers, et un dernier chapitre sur les progrès de la langue française) : l'on commence ainsi avec les ouvrages de langue (chapitre 1) et de rhétorique (chapitre 2) qui apprennent à bien parler notre langue, pour poursuivre ensuite avec les ouvrages d'instruction en philosophie (chapitre 3), religion (chapitre 4) et morale (chapitre 5) ; cependant la majeure partie de l'œuvre est consacrée au recensement des ouvrages des Belles-Lettres : dialogues, harangues et panégyriques (chapitre 6), recueils de lettres (chapitre 7), narrations, voyages et biographies (chapitre 8), romans (chapitre 9) et enfin poésies (chapitre 10).

La comparaison des références communes à *l'Histoire comique de Francion* et à la *Bibliothèque* confirme notre première hypothèse de lecture : on ne trouve ainsi que huit auteurs ou ouvrages communs au roman et aux cinq premiers chapitres de la *Bibliothèque* (consacrés à l'enseignement de la langue et de la sagesse). En revanche, on dénombre sept références concernant les recueils de lettres, six pour les poésies, neuf concernant les auteurs ayant contribué à l'évolution de la langue française, et enfin dix-huit références communes (dont quatre aux propres ouvrages de Sorel) en ce qui concerne les romans. Ce sont donc bien plus spécifiquement les ouvrages des Belles-Lettres (ceux que nous classerions aujourd'hui en « Littérature ») qui intéressent Sorel dans le *Francion* ; son éducation se fait avant tout dans et contre ces ouvrages. Il resterait toutefois maintenant à examiner de façon plus précise si ces références communes subissent

---

<sup>8</sup> Le sous-titre précise qu'il s'y trouve « l'Examen & le Choix des meilleurs & des principaux Livres François ». Nous ne reviendrons pas ici en détail sur ce choix pourtant fort significatif. Contentons-nous de remarquer que ce faisant, Sorel exclut de son inventaire les ouvrages des Anciens et cherche plutôt à exercer son jugement critique sur des ouvrages plus contemporains.

le même traitement dans l'un et l'autre ouvrage<sup>9</sup> – ce qui nuancerait sans nul doute l'aridité de tels chiffres, mais le cadre restreint de cet article ne nous permet malheureusement que d'esquisser des hypothèses, et surtout de faire émerger de nouvelles interrogations.

Un tel constat nous conduit en effet à poser de nouveau la question du rapport aux livres de Charles Sorel, rapport qui est tout aussi primordial pour Francion, héros de roman comique dont l'identité, nous l'avons déjà évoqué, se construit sans cesse dans et contre la littérature : si le caractère essentiel de la lecture dans l'appropriation du monde et l'acquisition de la sagesse ne peut être remis en cause, le mode de lecture préconisé par l'auteur reste à redéfinir, y compris lorsqu'il préside à la constitution d'une bibliothèque « idéale »<sup>10</sup>. Comment se fait-il, en effet, que le lecteur du Francion ne sache pas, au terme de sa lecture, quels ouvrages il doit consulter pour acquérir la même liberté d'esprit que le héros ? Peut-on se contenter d'alléguer le souci – certes légitime en ce XVII<sup>e</sup> siècle et cette période de Contre-Réforme – d'éviter la censure ? Cela n'indique-t-il pas plutôt

<sup>9</sup> Il conviendrait ainsi de revenir sur le statut des romans (en distinguant notamment romans de chevalerie ou de bergerie et romans comiques) aux yeux de Sorel. En effet, leur rôle dans la formation de Francion est souvent ambigu ; le héros les dénonce certes comme des lectures frivoles, mais qui lui ont été essentielles dans la mesure où elles lui inspirent notamment le goût de la générosité et de la noblesse : « c'était donc mon passe-temps que de lire des chevaleries, et il faut que je vous dise que cela m'époumonait le courage et me donnait des désirs nonpareils d'aller chercher les aventures par le monde », *Histoire comique de Francion*, *op. cit.*, p. 175. Par ailleurs, de tels ouvrages sont avant tout, et c'est ce que défendra notamment la *Bibliothèque françoise*, faits pour le plaisir et le divertissement du lecteur, conformes en cela à un certain épicurisme préconisé par le gentilhomme libertin.

<sup>10</sup> Cette question de la lecture, telle qu'elle est préconisée implicitement dans ses textes par Sorel, a servi de fil directeur aux très riches travaux de M. Rossellini dans sa thèse de doctorat *Lecture et « connaissance des bons livres » – Charles Sorel et la formation du lecteur*, thèse dirigée par Alain Viala, présentée et soutenue publiquement le 12 décembre 2003, Université de Paris III. Elle voit notamment dans ce processus pédagogique de « formation du lecteur » l'un des fils qui unit une œuvre en apparence si disparate.

qu'au fond, peu importe les titres et les auteurs, et que le livre ne doit être qu'un objet de transmission et de « réflexion » (au sens où il nous renvoie à notre propre raisonnement) ? Cela expliquerait peut-être ce retour incessant de Sorel vers ses propres ouvrages qu'il ne cesse de citer et de mettre en scène, comme étant les seuls dont il puisse légitimement se réclamer... Mais alors que penser d'un ouvrage tel que la *Bibliothèque françoise* ? Loin d'être un monument aux plus grands auteurs d'une nation, c'est avant tout un outil, un instrument de formation, à l'image des livres mêmes qu'il recense... La constitution des bibliothèques au XVII<sup>e</sup> siècle obéirait ainsi moins à une logique d'accumulation des connaissances – qu'elle contribue toutefois à mettre en place –, qu'à un souci, très libertin dans son essence même, de confronter son propre jugement à celui des autres.

Sophie FELLER

*Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines*

